

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE

ORDONNANCE MINISTERIELLE N°540/⁶⁸⁵.../...DU 04 JUILLET 2022 PORTANT
MODIFICATION DE L'ORDONNANCE MINISTERIELLE N° 540/426 DU 17 MARS
2020 PORTANT MODIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 540/215 DU 11 JANVIER
2018 PORTANT ETABLISSEMENT D'UNE LISTE EXHAUSTIVE DES PRODUITS
SOMIS AU PRELEVEMENT LIBERATOIRE D'IMPOTS

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION
ECONOMIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la loi organique n°1/20 du 20 juin 2022 portant révision de la loi n°1/35 du 4 décembre 2008 relative aux finances publiques ;

Vu la loi n°1/12 du 25 novembre 2020 relative aux procédures fiscales et non fiscales ;

Vu la loi n°1/14 du 24 décembre 2020 portant modification de la loi n°1/02 du 24 janvier 2013 relative aux impôts sur les revenus ;

Vu la Loi n°1/22 du 30 juin 2022 portant fixation du Budget Général de la République du Burundi pour l'exercice 2022/2023 ;

Vu la loi n°1/22 du 5 novembre 2021 portant révision de la loi n°1/11 du 14 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement de l'Office Burundais des Recettes ;

Vu l'ordonnance ministérielle n°540/426 du 17 mars 2020 portant modification de l'ordonnance n° 540/215 du 11 janvier 2018 portant établissement la liste exhaustive des produits soumis au prélèvement libératoire d'impôt.

ORDONNE :

Article 1 : Il est institué un prélèvement forfaitaire libératoire d'impôts et taxes sur les produits et les opérations suivants :

A : Les achats locaux effectués par les contribuables auprès des fabricants des produits suivants :

1. Le sucre	: 1% du prix de vente
2. La farine	: 0.85% du prix ex usine
3. Les huiles produites localement	: 1% du prix ex usine
4. Les tissus	: 1% du prix ex usine
5. Les noix et huile de palme	: 4% du prix de vente
6. Les cartons multi usage	: 1% du prix ex usine
7. Les cartons gold star	: 1% du prix ex usine
8. Les cartons black star	: 1% du prix ex usine
9. Les cartons star blanc	: 1% du prix ex usine
10. Cartons mini star	: 1% du prix ex usine
11. Cartons super gold	: 1% du prix ex usine
12. Cartons muganga classic	: 1% du prix ex usine
13. Cartons muganga herbal	: 1% du prix ex usine
14. Cartons muganga baby	: 1% du prix ex usine
15. Carton familial classic	: 1% du prix ex usine
16. Cartons familial flower	: 1% du prix ex usine
17. Carton familial deo	: 1% du prix ex usine
18. Un carton orisa	: 1% du prix ex usine
19. Un carton shaza classic	: 1% du prix ex usine
20. Un carton shaza aloe	: 1% du prix ex usine
21. Un carton arif	: 1% du prix ex usine
22. Carton guest soap	: 1% du prix ex usine
23. Un carton washing powder 100g	: 1% du prix ex usine
24. Un sac super blue 5 kg	: 1% du prix ex usine
25. Un carton Star Fresh (4x11)	: 1% du prix ex usine
26. Un bidon Star Fresh 5 l	: 1% du prix ex usine
27. Détergent liquide sans emballage /1litre	: 1% du prix ex usine
28. Un carton lavage magique (4x11)	: 1% du prix ex usine
29. Un bidon lavage magique 3 litres	: 1% du prix ex usine
30. Un bidon lavage magique 5 litres	: 1% du prix ex usine
31. Un multi usage sans emballage / 1 litre	: 1% du prix ex usine
32. Un carton kik 100 g	: 1% du prix ex usine
33. Un carton bougie (36x6) grand	: 1% du prix ex usine
34. Un carton bougie (30x6) grand	: 1% du prix ex usine
35. Un carton bougie (30x8) petit	: 1% du prix ex usine
36. Carton vaseline shaza 50g	: 1% du prix ex usine
37. Carton glycerine shaza 60 ml	: 1% du prix ex usine
38. Bidon Soins doux 3 l	: 1% du prix ex usine
39. Carton Soins doux 300 ml	: 1% du prix ex usine
40. Carton star rose	: 1% du prix ex usine
41. Carton star wash (4x11)	: 1% du prix ex usine
42. Bidon fabric wash 5l	: 1% du prix ex usine
43. Carton hand sanitizer (24x60ml)	: 1% du prix ex usine
44. Carton hand sanitizer (6x300ml)	: 1% du prix ex usine
45. Carton hand wash antibacterial (6x500ml)	: 1% du prix ex usine
46. Shaza muringa	: 1% du prix ex usine
47. Seau mag palma 19 kg	: 1% du prix ex usine

48. Seau mag palma 10 kg	: 1% du prix ex usine
49. Carton huile cooki 50ml	: 1% du prix ex usine
50. Carton huile cooki (6x1l)	: 1% du prix ex usine
51. Carton huile cooki (6x3l)	: 1% du prix ex usine
52. Carton huile cooki (6x4l)	: 1% du prix ex usine
53. Seau huile cooki 10l	: 1% du prix ex usine
54. Bidon huile cooki 10l	: 1% du prix ex usine
55. Bidon huile cooki 20l	: 1% du prix ex usine
56. Seau huile utamu 10l	: 1% du prix ex usine
57. Carton huile tournesol (6x1l)	: 1% du prix ex usine
58. Bidon huile tournesol 2l	: 1% du prix ex usine
59. Bidon huile tournesol 5 l	: 1% du prix ex usine
60. Bidon huile tournesol 20l	: 1% du prix ex usine
61. Carton huile palmola (6x1l)	: 1% du prix ex usine
62. Cooki mayonnaise 200 ml (24 pces)	: 1% du prix ex usines
63. Cooki mayonnaise 350 ml (12 pces)	: 1% du prix ex usine
64. Cooki mayonnaise 500 ml (12 pces)	: 1% du prix ex usine
65. Cooki mayonnaise 1 kg	: 1% du prix ex usine
66. Cooki mayonnaise 4 kg	: 1% du prix ex usine

B. Les achats locaux effectués par des contribuables auprès de fabricants locaux des boissons alcoolisées et non alcoolisées

1. Primus	: 1% du prix ex usine
2. Amstel 65 cl	: 0,60% du prix ex usine
3. Amstel Royal 50 cl	: 0,66% du prix ex usine
4. Bock 65 cl	: 0,21% du prix ex usine
5. Primus Nyongera	: 1% du prix ex usine
6. Bock 33 cl	: 0,21% du prix ex usine
7. Amstel 33 cl	: 0,33% du prix ex usine
8. Limonades	: 0,42% du prix ex usine
9. Soma Burundi 50 cl	: 0,42% du prix ex usine
10. Eau minérale	: 0,42% du prix ex usine
11. Aquavie eau	: 0,42% du prix ex usine
12. Energy	: 0,42% du prix ex usine
13. Boom 200 ml	: 0,42% du prix ex usine
14. Boom 300 ml	: 0,42% du prix ex usine
15. Cool up 300 ml	: 1% du prix ex usine
16. CSD 300 ml Citron box	: 1 % du prix ex usine
17. CSD 300 ml Energy box	: 1% du prix ex usine
18. CSD 300 ml Ginger Citron Box	: 1% du prix ex usine
19. CSD 300 ml Grenadine Box	: 1% du prix ex usine
20. CSD 300 ml Lemon Zéro Box	: 1% du prix ex usine
21. CSD 300 ml Orange Box	: 1% du prix ex usine
22. CSD 300 ml Tropical Box	: 1% du prix ex usine
23. CSD 300 ml Apple	: 1% du prix ex usine
24. CSD 400 ml Citron Box	: 1% du prix ex usine
25. CSD 400 ml Lemon Zéro Box	: 1% du prix ex usine

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| 26. CSD 400 ml Orange Box | : 1% du prix ex usine |
| 27. CSD 400 ml Sparkling Box | : 1% du prix ex usine |
| 28. CSD 400 ml Tropical Box | : 1% du prix ex usine |

C : Les opérations d'achats suivants

- | | |
|---|----------------------------|
| 1. Les achats locaux de carburants et lubrifiants auprès des importateurs | : 0,74% du prix de vente |
| 2. Abattage par les bouchers de : | |
| a. Vache : | : 1000 FBU / tête de bovin |
| b. Capridés, ovidés, porcs | : 500 FBU/tête |
| 3. Achat du café parche | : 0,9% du prix de vente |
| 4. Achat des cigarettes auprès des fabricants locaux | : 1% du prix ex usine |

Article 2 : Toutes les dispositions antérieures contraires à la présente ordonnance sont abrogées.

Article 3 : La présente ordonnance prend effet à partir du 1^{er} juillet 2022.

Fait à Bujumbura, le 04 / 07 / 2022.

**LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DE LA PLANIFICATION ECONOMIQUE ;**

Dr. NDIHOKUBWAYO Domitien

